RCS : GRENOBLE
Code greffe : 3801

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de GRENOBLE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2014 B 02137
Numéro SIREN : 808 386 270
Nom ou dénomination : FOUCHER

Ce dépôt a été enregistré le 10/07/2019 sous le numéro de dépôt B2019/010013

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE

..... *GRENOBLE*

Date : 10/07/2019

1458938

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

n°de dépôt : **B2019/010013**
n°de gestion : **2014B02137**
n°SIREN : **808 386 270 RCS Grenoble**

Le greffier du Tribunal de Commerce de Grenoble certifie avoir procédé le 10/07/2019 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de :

FOUCHER - Société par actions simplifiée
3 chemin Des Provendes 38800 Champagnier -FRANCE-

date de clôture : 31/12/2018

Ce dépôt comprend les documents comptables prévus par la législation en vigueur.

Concernant les évènements RCS suivants :
Dépôt des comptes annuels

COMMERCE GRENOBLE TRIBUNAL

1458938

Formulaire obligatoire (art. 302 Septies A bis du Code Général des Impôts)

1 BILAN SIMPLIFIÉ

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : SAS FOUCHER — Néant ☐ *

Adresse de l'entreprise : 3 CHEMIN DES PROVENDES 38800 CHAMPAGNIER

Numéro SIRET * : 80838627000017

Durée de l'exercice en nombre de mois * : 12 — Durée de l'exercice précédent * : 12

ACTIF

			Brut 1		Amortissements - Provisions 2	Exercice N clos le 31122018 Net 3	Exercice N-1 clos le 31122017 Net 4	
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial *	010		012			
		Autres *	014	1 383	016	1 383		
	Immobilisations corporelles *		028	4 593	030	751	3 842	215
	Immobilisations financières * (1)		040	793 385	042		793 385	793 385
	Total I (5)		044	799 361	048	2 134	797 227	793 600
ACTIF CIRCULANT	STOCKS Matières premières, approvisionnements, en cours de production *		050		052			
	STOCKS Marchandises *		060		062			
	Avances et acomptes versés sur commandes		064		066			
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés*	068		070			
		Autres * (3)	072	202 522	074		202 522	250 480
	Valeurs mobilières de placement		080		082			
	Disponibilités		084	46 665	086		46 665	53 667
	Charges constatées d'avance *		092		094			
	Total II		096	249 188	098		249 188	304 147
	Total général (I+II)		110	1 048 549	112	2 134	1 046 415	1 097 747

PASSIF

		Exercice N NET 1	Exercice N-1 NET 2	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120	1 000	1 000
	Ecarts de réévaluation	124		
	Réserve légale	126	100	100
	Réserves réglementées*	130		
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * 131)	132	175 419	164 127
	Report à nouveau	134		
	Résultat de l'exercice	136	112 527	111 292
	Provisions réglementées	140	624	468
	Total I	142	289 670	276 987
	Provisions pour risques et charges — **Total II**	154		
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156	269 774	355 385
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164		
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166	4 413	1 842
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N : 169 454 792)	172	482 558	463 533
	Produits constatés d'avance	174		
	Total III	176	756 745	820 760
	Total général (I + II + III)	180	1 046 415	1 097 747

TRIBUNAL de COMMERCE Déposé au GREFFE le : Sous le N° 10013

RENVOIS							
(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an	195	182 041
(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	4 033
(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199			Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

② COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

DGFiP N° 2033-B 2019

Formulaire obligatoire (article 302 Septies A bis du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS FOUCHER

Néant ☐ *

A - RÉSULTAT COMPTABLE

			Exercice N clos le 31 12 2018 (1)	Exercice N-1 clos le 31 12 2017 (2)
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises * (dont export et livraisons intracommunautaires)	209	210	
	Production vendue : biens	215	214	
	Production vendue : services *	217	218	203 946 / 243 928
	Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)		222	
	Production immobilisée *		224	
	Subventions d'exploitation reçues		226	
	Autres produits		230	1 244 / 388
	Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)		232	205 190 / 244 315
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)		234	
	Variation de stock (marchandises) *		236	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)		238	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *		240	
	Autres charges externes * : (dont crédit bail : - mobilier 18 054 - immobilier)		242	51 068 / 53 011
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)	243 : 705	244	4 548 / 5 768
	Rémunérations du personnel *		250	90 368 / 120 521
	Charges sociales (cf. renvoi 380)		252	35 927 / 42 086
	Dotations aux amortissements *		254	406 / 599
	Dotations aux provisions		256	
	Autres charges : dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *	259	262	20 / 5
	Autres charges : dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260		
	Total des charges d'exploitation (II)		264	182 338 / 221 990
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)		270	22 852 / 22 325
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers (III)		280	102 209 / 102 515
	Produits exceptionnels (IV)		290	
	Charges financières (V)		294	7 750 / 9 820
	Charges exceptionnelle (VI) : dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)	347	300	156 / 156
	Charges exceptionnelle (VI) : dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)	348		
	Impôts sur les bénéfices * (VII)		306	4 628 / 3 572
	2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) - Charges (II+V+VI+VII)		310	112 527 / 111 292

B - RÉSULTAT FISCAL

Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2 — 312: 112 527 / 314:

Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *	316	
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles	318	
	Provisions non déductibles *	322	
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033.not)	324	7 066
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés 247 ; écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* 248	330	6 270
	Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option ; (Part de loyers dispensés de réintégration) 249	251	
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime	998	
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime	999	
Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime		997
	Entreprise nouvelles (44. sexies) 986 ; Zone franche urbaine (44. octies et octies A) 987 ; Zones restructuration de la défense (44 terdecies) 127 ; Zones de revitalisation rurales (44 quindecies) 138		342
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies) 981 ; Jeune entreprise innovante (44. sexies A) 989 ; Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies) 991 ; Pôles de compétitivité hors CICE (art 44 undecies) 990		
	Dont Divers ZFA (44 quaterdecies) 345 ; Investissements outre-mer 344 ; Créance due au report en arrière du déficit 346 ; Bassins urbains à dynamiser-BUD (art. 44 sexdecies) 992		350 : 95 010
	"Déduction exceptionnelle (art 39 decies)" 655		
	RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS Bénéfice col. 1 Déficit col. 2	352 : 30 853	354
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arriere : (Entreprises I.S. seulement)	356	
	Déficits antérieurs reportables : * dont imputés sur le résultat :		360
	RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS Bénéfice col. 1 Déficit col. 2	370 : 30 853	372

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Cegid Group

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

Cf Dossier Fiscal

Etat des amortissements

Cf Dossier Fiscal

Etat des provisions

Cf Dossier Fiscal

Etat des échéances des créances et des dettes

Cf Dossier Fiscal

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS	1.0000	1 000			1 000

Autres immobilisations incorporelles

(Code du Commerce Art. R 123-186)

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

	Valeurs	Taux d'amortissement
FRAIS DE CONSTITUTION	1 383	33.33

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Frais acquisition sur titres	Linéaire	5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	3 et 4 ans
Mobilier	Linéaire	10 ans

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis.
Ils sont augmentés de certains frais engagés pour leur acquisition (droits d'enregistrement) d'un montant de 775 euros et font l'objet d'un amortissement dérogatoire sur 5 ans.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Détail des charges à payer

	Montant
CH.à PAY.HONOR.COMM/CPTES	
- FNP HON.CAC MARREL	1 500
CH.à PAY.CONGES PAYES	
- Provisions pour congés payés	3 724
CH.à PAY.CHARGES SOC/CP	
- Provisions pour congés payés	1 521
TAXE APPRENTISSAGE	619
TAXE FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE	501
TAXE SUR LES VEHICULES DES SOCIETES	2 438
Total	10 303

Eléments relevant de plusieurs postes au bilan

(Code du Commerce Art. R 123-181)

Postes du bilan	Montant concernant les entreprises		Montant des dettes ou créances représentées par un effet de commerce
	liées	avec lesquelles la société a un lien de participation	
Autres créances	201 716		

AUTRES CREANCES :

- ABC PRECISION : 163 957 EUROS
- ABC 38 : 37 759 EUROS

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Dettes garanties par des sûretés réelles

(PCG Art. 531-2/9)

		Montant garanti
Emprunts et dettes financières divers :		269 774
- EMPRUNT ACQUISITION TITRES FILIALES	269 774	
Total		269 774

Détail des dettes garanties par des sûretés réelles

Emprunt du : CREDIT COOPERATIF ACQUISITION TITRES FILIALES
Montant initial de cette garantie : 600 000
Montant restant dû en capital : 269 774
Date de fin d'échéance de la garantie : 22/12/2021
Nature de la sûreté réelle : NANTISSEMENT DES 600 TITRES ACQUIS DE LA SAS ABC38
: A HAUTEUR DE 600 000 EUROS

Emprunt du : CREDIT COOPERATIF ACQUISITION TITRES FILIALES
Montant initial de cette garantie : 600 000
Montant restant dû en capital : 269 774
Date de fin d'échéance de la garantie : 22/12/2021

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Nature de la sûreté réelle	: NANTISSEMENT DES 100 TITRES ACQUIS DE LA SAS ABC : PRECISION A HAUTEUR DE 600 000 EUROS
Emprunt du	: CREDIT COOPERATIF ACQUISITION TITRES FILIALES
Montant initial de cette garantie	: 600 000
Montant restant dû en capital	: 269 774
Date de fin d'échéance de la garantie	: 22/12/2021
Nature de la sûreté réelle	: CAUTION PERSONNELLE ET SOLIDAIRE DE M. FOUCHER : JEAN MICHEL A HAUTEUR DE 144 000 EUROS

Engagements financiers

(PCG Art. 531-2/9)

Engagements donnés

Autres engagements donnés :		17 946
INTERETS RESTANT A PAYER CREDIT COOPERATIF	10 311	
CREDIT BAIL MOBILIER	7 635	
Total (1)		17 946

Engagements reçus

Crédit bail

(Code monétaire et financier R 313-14; PCG Art.531-2/9)

Nature	Terrains	Constructions	Instal.Matériel et Outillage	Autres	Total
Valeur d'origine				95 520	95 520
Amortissements					
- cumuls exercices antérieurs				30 767	30 767
- dotations de l'exercice				19 104	19 104
Total				49 871	49 871
Redevances payées					
- cumuls exercices antérieurs				28 493	28 493
- exercice				18 054	18 054
Total				46 547	46 547
Redevances restant à payer					
- à un an au plus				6 680	6 680
Total				6 680	6 680
Valeur résiduelle					
- à un an au plus				955	955
Total				955	955
Montant en charge sur l'exercice				18 054	18 054

Liste des filiales et participations

(Code du Commerce Art. L 233-15; PCG Art. 831-3 et 832-13)

Société	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Quote-part du capital détenu en %	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis et non remboursés	Cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires du dernier exercice	Résultat net du dernier exercice	Dividendes encaissés par la société
				brute	nette					
A. Renseignements détaillés										
- Filiales détenues à + de 50%										
- SARL ABC 38	60 000	612 470	100.00					3 327 320	204 057	50 010
- SARL ABC PRECISION	7 500	429 007	100.00			150 514		2 673 804	127 955	50 000
- Participations détenues entre 10 et 50 %										
B. Renseignements globaux										
- Filiales non reprises en A										
- Participations non reprises en A										

Tableau des résultats de la société au cours des 5 derniers exercices

(Code du Commerce Art. R 225-102)

	31/12/2014	31/12/2015	31/12/2016	31/12/2017	31/12/2018
CAPITAL EN FIN D'EXERCICE					
Capital social		1 000	1 000	1 000	1 000
Nbre des actions ordinaires existantes		1 000	1 000	1 000	1 000
Nbre des actions à dividendes prioritaires existantes					
Nbre maximal d'actions futures à créer					
- par conversion d'obligations					
- par exercice de droit de souscription					
OPERATIONS ET RESULTATS					
Chiffre d'affaires hors taxes		107 016	171 380	243 928	203 946
Résultat avant impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions		117 982	52 306	115 620	117 717
Impôts sur les bénéfices		3 210	1 410	3 572	4 628
Participation des salariés au titre de l'exercice					
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions		114 089	50 138	111 292	112 527
Résultat distribué				100 000	
RESULTAT PAR ACTION					
Résultat après impôts, participation des salariés mais avant dotations aux amortissements et provisions		114.77	50.90	112.05	113.09
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions		114.09	50.14	111.29	112.53
Dividende distribué à chaque action				100.00	
PERSONNEL					
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice		2	3	3	2
Montant de la masse salariale de l'exercice		41 694	84 274	120 521	90 368
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice		16 801	34 993	47 108	35 927

FOUCHER

Société par actions simplifiée au capital de 1.000 €

Siège social : 3 Chemin des Provendes, 38800 CHAMPAGNIER

RCS GRENOBLE 808 386 270

==========

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 21 MAI 2019

AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE
CLOS LE 31 DECEMBRE 2018

DEUXIEME DECISION

L'Actionnaire unique,

Après avoir rappelé conformément à l'article 243 bis du CGI la ventilation des dividendes distribués au titre des trois précédents exercices :

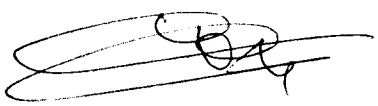
	Dividende global	**Abattement (Taux)**	**Sans abattement**
31.12.2015	/	/	-
31.12.2016	/	/	-
31.12.2017	100.000,00 €	100.000 € (40 %)	-

Décide d'affecter le bénéfice net comptable de l'exercice clos le 31 décembre 2018, soit 112.526,87 € de la manière suivante :

- une somme de 100.000,00 €, à la distribution d'un dividende net unitaire de 100,00 € qui ouvre droit à l'abattement de 40 %, et d'un revenu à déclarer de 60,00 € pour chaque action sociale, ce dividende devant être payé au siège social à compter de ce jour,

- le solde, soit la somme de 12.526,87 € au poste Autres Réserves,

Pour extrait conforme
Le Président



SASU FOUCHER

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31/12/2018

Aux associés de la société FOUCHER SAS.

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société relatifs à l'exercice clos le 31/12/2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 01/01/2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Le contrôle interne a concerné le financement de la société, approche des banques, des emprunts, des crédits baux et de la caisse.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux associés.

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du gérant et dans les autres documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L. 225-102-1 du code de commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des sociétés contrôlant votre société ou contrôlées par elle. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

En application de la loi, nous nous sommes assuré que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Gérant.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

A Colombe, le 01/05/2019.

SASU MARREL Michel,
Représentée par Michel MARREL.

SASU MARREL Michel
Expert-comptable
Commissaire aux comptes

38800 CHAMPAGNIER

BILAN ACTIF

ACTIF	Exercice N 31/12/2018 12 Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Exercice N-1 31/12/2017 12 Net	Ecart N / N-1 Euros	%
Capital souscrit non appelé (I)						
Immobilisations incorporelles						
Frais d'établissement	1 383	1 383				
Frais de développement						
Concessions, brevets et droits similaires						
Fonds commercial (1)						
Autres immobilisations incorporelles						
Avances et acomptes						
Immobilisations corporelles						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel et outillage						
Autres immobilisations corporelles	4 593	751	3 842	215	3 627	NS
Immobilisations en cours						
Avances et acomptes						
Immobilisations financières (2)						
Participations mises en équivalence						
Autres participations	793 385		793 385	793 385		
Créances rattachées à des participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières						
TOTAL II	799 361	2 134	797 227	793 600	3 627	0.46
Stocks et en cours						
Matières premières, approvisionnements						
En-cours de production de biens						
En-cours de production de services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises						
Avances et acomptes versés sur commandes						
Créances (3)						
Clients et comptes rattachés						
Autres créances	202 522		202 522	250 480	47 957-	19.15
Capital souscrit - appelé, non versé						
Valeurs mobilières de placement						
Disponibilités	46 665		46 665	53 667	7 002-	13.05
Charges constatées d'avance (3)						
TOTAL III	249 188		249 188	304 147	54 959-	18.07
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
Primes de remboursement des obligations (V)						
Ecarts de conversion actif (VI)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	1 048 549	2 134	1 046 415	1 097 747	51 332-	4.68

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

SASU MARREL Michel Expert-comptable Commissaire aux comptes

38800 CHAMPAGNIER

BILAN PASSIF

	PASSIF	Exercice N 31/12/2018 12	Exercice N-1 31/12/2017 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 1 000)	1 000	1 000		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport				
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves				
	Réserve légale	100	100		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	175 419	164 127	11 292	6.88
	Report à nouveau				
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	112 527	111 292	1 235	1.11
	Subventions d'investissement				
	Provisions réglementées	624	468	156	33.33
	Total I	289 670	276 987	12 683	4.58
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (2)	**Dettes financières**				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	269 774	355 385	85 612-	24.09
	Concours bancaires courants				
	Emprunts et dettes financières diverses	454 792	421 696	33 096	7.85
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 413	1 842	2 571	139.61
	Dettes fiscales et sociales	27 766	41 837	14 071-	33.63
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes				
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)				
	Total IV	756 745	820 760	[illegible]	[illegible]
	Ecarts de conversion passif (V)				
	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	1 046 415	1 097 747	51 332	4.68
	(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	574 704	550 986		

SASU MARTEL Michel Expert-comptable Commissaire aux comptes

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2018 12			Exercice N-1 31/12/2017 12	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total		Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue de biens						
Production vendue de services	203 946		203 946	243 928	39 982-	16.39
Chiffre d'affaires NET	203 946		203 946	243 928	39 982-	16.39
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			1 241	382	859	224.58
Autres produits			3	5	3-	52.04
Total des Produits d'exploitation (I)			205 190	244 315	39 126-	16.01
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes *			51 068	53 011	1 943-	3.67
Impôts, taxes et versements assimilés			4 548	5 768	1 220-	21.15
Salaires et traitements			90 368	120 521	30 153-	25.02
Charges sociales			35 927	42 086	6 159-	14.63
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			406	599	193-	32.26
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations						
Dotations aux provisions						
Autres charges			20	5	15	335.87
Total des Charges d'exploitation (II)			182 338	221 996	39 658-	17.86
Résultat d'exploitation (I-II)			22 852	22 325	527	2.36
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

* Proratisation de l'écart en fonction du nombre de mois

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afferentes à des exercices antérieurs

SASU MARREL Michel Expert-comptable Commissaire aux comptes

38800 CHAMPAGNIER

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2018 12	Exercice N-1 31/12/2017 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)	100 010	100 010		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)	2 199	2 505	306-	12.23
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
[illegible]	102 209	102 515	306-	[illegible]
Charges financieres				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)	7 750	9 820	2 070-	21.08
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
[illegible]	7 750	9 820	2 070-	[illegible]
[illegible]	94 459	92 695	1 764	[illegible]
[illegible]	117 311	115 020	2 291	[illegible]
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
[illegible]				
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion				
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	156	156		
[illegible]	156	156		
[illegible]	156-	156-		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	4 628	3 572	1 056	29.56
[illegible]	307 398	346 830	39 432-	[illegible]
[illegible]	194 872	235 538	40 667-	[illegible]
[illegible]	112 527	111 292	[illegible]	[illegible]
	18 054	18 054		

* Proratisation de l'écart en fonction du nombre de mois

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

Mission de présentation - Voir le rapport d'Expert Comptable

Expert-comptable
Commissaire aux comptes

SAS FOUCHER
3 CHEMIN DES PROVENDES

38800 CHAMPAGNIER

ANNEXE DU 01/01/2018 AU 31/12/2018

HIMERO FINANCES
1 RUE DES PINS
IMMEUBLE ARC-EN-CIEL 1
38100 GRENOBLE
04.76.62.03.20

SASU MARREL Michel
Expert-comptable
Commissaire aux comptes

ANNEXE

SOMMAIRE

page

- REGLES ET METHODES COMPTABLES

Principes et conventions générales 11
Permanence ou changement de méthodes 11

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN

Etat des immobilisations 11
Etat des amortissements 11
Etat des provisions 11
Etat des échéances des créances et des dettes 11
Composition du capital social 12
Autres immobilisations incorporelles 12
Evaluation des immobilisations corporelles 12
Evaluation des amortissements 12
Titres immobilisés 12
Evaluation des créances et des dettes 12
Détail des charges à payer 13
Eléments relevant de plusieurs postes du bilan 13

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

Dettes garanties par des sûretés réelles 13
Montant des engagements financiers 14
Informations en matière de crédit bail 14
Liste des filiales et participations 15

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Résultats financiers des cinq derniers exercices 16

NA = Non Applicable NS = Non significative

SASU MARREL Michel
Expert-comptable
Commissaire aux comptes

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

Cf Dossier Fiscal

Etat des amortissements

Cf Dossier Fiscal

Etat des provisions

Cf Dossier Fiscal

Etat des échéances des créances et des dettes

Cf Dossier Fiscal

SASU MARREL Michel
Expert-comptable
Commissaire aux comptes

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS	1.0000	1 000			1 000

Autres immobilisations incorporelles

(Code du Commerce Art. R 123-186)

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

	Valeurs	Taux d'amortissement
FRAIS DE CONSTITUTION	1 383	33.33

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Frais acquisition sur titres	Linéaire	5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	3 et 4 ans
Mobilier	Linéaire	10 ans

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis.
Ils sont augmentés de certains frais engagés pour leur acquisition (droits d'enregistrement) d'un montant de 775 euros et font l'objet d'un amortissement dérogatoire sur 5 ans.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

SASU MARREL Michel
Expert-comptable
Commissaire aux comptes

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Détail des charges à payer

	Montant
CH.à PAY.HONOR.COMM/CPTES	
- FNP HON.CAC MARREL	1 500
CH.à PAY.CONGES PAYES	
- Provisions pour congés payés	3 724
CH.à PAY.CHARGES SOC/CP	
- Provisions pour congés payés	1 521
TAXE APPRENTISSAGE	619
TAXE FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE	501
TAXE SUR LES VEHICULES DES SOCIETES	2 438
Total	10 303

Eléments relevant de plusieurs postes au bilan

(Code du Commerce Art. R 123-181)

Postes du bilan	Montant concernant les entreprises		Montant des dettes ou créances représentées par un effet de commerce
	liées	avec lesquelles la société a un lien de participation	
Autres créances	201 716		

AUTRES CREANCES :

- ABC PRECISION : 163 957 EUROS
- ABC 38 : 37 759 EUROS

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Dettes garanties par des sûretés réelles

(PCG Art. 531-2/9)

	Montant garanti
Emprunts et dettes financières divers :	269 774
- EMPRUNT ACQUISITION TITRES FILIALES 269 774	
Total	269 774

Détail des dettes garanties par des sûretés réelles

Emprunt du : CREDIT COOPERATIF ACQUISITION TITRES FILIALES
Montant initial de cette garantie : 600 000
Montant restant dû en capital : 269 774
Date de fin d'échéance de la garantie : 22/12/2021
Nature de la sûreté réelle : NANTISSEMENT DES 600 TITRES ACQUIS DE LA SAS ABC38
: A HAUTEUR DE 600 000 EUROS

Emprunt du : CREDIT COOPERATIF ACQUISITION TITRES FILIALES
Montant initial de cette garantie : 600 000
Montant restant dû en capital : 269 774
Date de fin d'échéance de la garantie : 22/12/2021

SARL MARREL Michel Expert-comptable Commissaire aux comptes

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Nature de la sûreté réelle	: NANTISSEMENT DES 100 TITRES ACQUIS DE LA SAS ABC : PRECISION A HAUTEUR DE 600 000 EUROS
Emprunt du	: CREDIT COOPERATIF ACQUISITION TITRES FILIALES
Montant initial de cette garantie	: 600 000
Montant restant dû en capital	: 269 774
Date de fin d'échéance de la garantie	: 22/12/2021
Nature de la sûreté réelle	: CAUTION PERSONNELLE ET SOLIDAIRE DE M. FOUCHER : JEAN MICHEL A HAUTEUR DE 144 000 EUROS

Engagements financiers

(PCG Art. 531-2/9)

Engagements donnés

Autres engagements donnés :		17 946
INTERETS RESTANT A PAYER CREDIT COOPERATIF	10 311	
CREDIT BAIL MOBILIER	7 635	
Total (1)		17 946

Engagements reçus

Crédit bail

(Code monétaire et financier R 313-14; PCG Art.531-2/9)

Nature	Terrains	Constructions	Instal.Matériel et Outillage	Autres	Total
Valeur d'origine				95 520	95 520
Amortissements					
- cumuls exercices antérieurs				30 767	30 767
- dotations de l'exercice				19 104	19 104
Total				49 871	49 871
Redevances payées					
- cumuls exercices antérieurs				28 493	28 493
- exercice				18 054	18 054
Total				46 547	46 547
Redevances restant à payer					
- à un an au plus				6 680	6 680
Total				6 680	6 680
Valeur résiduelle					
- à un an au plus				955	955
Total				955	955
Montant en charge sur l'exercice				18 054	18 054

SASU MARREL Michel
Expert-comptable
Commissaire aux comptes

Liste des filiales et participations

(Code du Commerce Art. L 233-15; PCG Art. 831-3 et 832-13)

Société	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Quote-part du capital détenu en %	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis et non remboursés	Cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires du dernier exercice	Résultat net du dernier exercice	Dividendes encaissés par la société
				brute	nette					
A. Renseignements détaillés										
- Filiales détenues à + de 50%										
- SARL ABC 38	60 000	612 470	100.00					3 327 320	204 057	50 010
- SARL ABC PRECISION	7 500	429 007	100.00			150 514		2 673 804	127 955	50 000
- Participations détenues entre 10 et 50 %										
B. Renseignements globaux										
- Filiales non reprises en A										
- Participations non reprises en A										



Tableau des résultats de la société au cours des 5 derniers exercices

(Code du Commerce Art. R 225-102)

	31/12/2014	31/12/2015	31/12/2016	31/12/2017	31/12/2018
CAPITAL EN FIN D'EXERCICE					
Capital social		1 000	1 000	1 000	1 000
Nbre des actions ordinaires existantes		1 000	1 000	1 000	1 000
Nbre des actions à dividendes prioritaires existantes					
Nbre maximal d'actions futures à créer					
- par conversion d'obligations					
- par exercice de droit de souscription					
OPERATIONS ET RESULTATS					
Chiffre d'affaires hors taxes		107 016	171 380	243 928	203 946
Résultat avant impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions		117 982	52 306	115 620	117 717
Impôts sur les bénéfices		3 210	1 410	3 572	4 628
Participation des salariés au titre de l'exercice					
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions		114 089	50 138	111 292	112 527
Résultat distribué				100 000	
RESULTAT PAR ACTION					
Résultat après impôts, participation des salariés mais avant dotations aux amortissements et provisions		114.77	50.90	112.05	113.09
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions		114.09	50.14	111.29	112.53
Dividende distribué à chaque action				100.00	
PERSONNEL					
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice		2	3	3	2
Montant de la masse salariale de l'exercice		41 694	84 274	120 521	90 368
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice		16 801	34 993	47 108	35 927

SASU MARREL Michel Expert-comptable Commissaire aux comptes